

LE TOURNOI

Le club de tennis de table du Haillan Saint Médard Tennis de Table organise le 20 avril 2024 son tournoi régional homologué.

Le tournoi se déroulera à la salle Olympie, rue Rol Tanguy,

33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES.

16 tables seront disponibles pour les compétiteurs, avec une dotation de 945€ en espèces et des lots à partir des quarts de finale.

RÈGLEMENT

- *Article 1* : Le tournoi régional est homologué par la FFTT. Le juge arbitre principal de la compétition Judikael ROUILLARD (JA3), avec Luce GELLIBERT (JA3) comme juge-arbitre adjointe. Le tournoi est ouvert à tout licencié traditionnel de la fédération avec un certificat médical valide sur la saison 2023/2024.
- *Article 2* : Les parties se dérouleront au meilleur des cinq manches, avec des balles plastiques blanches non fournies par le tournoi. Le vainqueur du match est tenu de ramener la feuille de partie à la table d'arbitrage. Merci d'entourer le gagnant.
- *Article 3* : Le tournoi est composé de 7 tableaux de simple. Chaque tableau débutera par une phase de poules de 3 ou 4 joueurs (avec deux qualifiés), suivi d'un tableau à élimination directe. L'arbitrage sera assuré par les joueurs.
- *Article 4* : Les horaires et tarifs des tableaux sont les suivants :

Tableau	Points	Pointage	Début	Tarif	Places
A	-1799	8h30	9h00	8€	36
B	-999	9h30	10h00	8€	36
C	-1399	10h30	11h00	8€	36
D	TC	12h00	12h30	8€	36
E	-799	13h00	13h30	8€	36
F	-1599	14h00	14h30	8€	36
G	-1199	15h00	15h30	8€	36

En cas d'inscription à deux tableaux, le coût de l'inscription sera de 15€.

En cas d'inscription à trois tableaux, le coût de l'inscription sera de 21€.

- *Article 5* : Le tirage au sort des tableaux aura lieu 30 minutes avant le début du tableau par le juge-arbitre.
- *Article 6* : Les joueurs sont tenus de se présenter au pointage au moins 30 minutes avant le début du tableau. Les joueurs non-pointés seront appelés 15 minutes avant le début du tableau le concernant. Au bout de 3 appels successifs, le joueur sera scratché.
- *Article 7* : Tout compétiteur peut s'inscrire au maximum sur 3 tableaux. Les tarifs sont les suivants : 8€ pour un tableau, 15€ pour deux tableaux et 21€ pour trois tableaux.
- *Article 8* : les inscriptions pourront se faire via le site du club, ou en contactant Nicolas Clerc au 06 50 42 13 27. Merci de privilégier l'inscription sur le site internet.
- *Article 9* : Les dotations par tableaux sont les suivantes

	Tableau	Vainqueur	Finale	½ finale	¼ finale
A	-1799	80€+lots	45€+lots	20€+lots	10€+lots
B	-999	30€+lots	15€+lots	Lots	Lots
C	-1399	50€+lots	25€+lots	10€+lots	Lots
D	TC	150€+lots	75€+lots	50€+lots	25€+lots
E	-799	20€+lots	10€+lots	Lots	Lots
F	-1599	60€+lots	30€+lots	15€+lots	Lots
G	-1199	40€+lots	20€+lots	10€+lots	Lots

- *Article 10* : Les récompenses seront remises à la fin des tableaux concernés. Les joueurs participants sont tenus de se présenter sur le podium pour la remise des récompenses. Aucune récompense ne sera remise ultérieurement.
- *Article 11* : Le tournoi se déroule sans interruption le midi. Vous pourrez y profiter de boissons et restauration sur place.
- *Article 12* : Le club LHSMTT décline toute responsabilité en cas de vol, perte et accident arrivant pendant le tournoi.

- *Article 13* : Tout joueur ou accompagnant autorise l'organisation du tournoi de diffuser les photos de l'événement sur les supports choisis.
- *Article 14* : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.
- *Article 15* : Chaque compétiteur engagé dans le tournoi accepte l'entière responsabilité du règlement présent. Le juge-arbitre présent détient le pouvoir de décision pour toute situation litigieuse. Le règlement de la FFTT sera appliqué en cas d'omission dans le présent règlement, afin d'assurer la bonne tenue de l'événement.